



La Défense, le 19 février 2018

## MESSAGE 2018 – 09

### **Courrier adressé à Maître Laurent-Franck LIÉNARD**

Cher(e)s collègues,

Plusieurs d'entre vous ont attiré notre attention sur les propos tenus par Maître Laurent-Franck Liénard, avocat spécialisé dans la défense des membres des forces de l'ordre, à l'occasion d'une audition par les sénateurs de la commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité intérieure, le 13 février dernier.

Regrettant "l'absence totale de soutien des plus hautes autorités de l'État envers les policiers", ce dernier, (cf propos repris ci dessous dans une dépêche AEF) a, de manière surprenante, pris le parti de critiquer ouvertement le corps des commissaires de police, nous assimilant à une « caste » (sic), les gardiens de la paix étant considérés comme des « fusibles », les officiers étant quant à eux « contraints », « entre le marteau et l'enclume».

N'hésitant pas à forcer davantage encore la caricature, maître Liénard s'en est pris à l'ENSP, école dans laquelle il a enseigné un temps, en reprochant à l'institution de former des « chefs d'entreprise », bouclant ainsi la boucle de la stigmatisation de notre corps au moyen d'un poncif provocateur, que l'on retrouve généralement dans les propos de syndicalistes en manque d'arguments.

Se pensant investi d'une légitimité à toute épreuve pour expliquer les failles de notre institution, l'avocat n'a pas hésité à se positionner en faveur de la création d'une académie de police, au sein de laquelle les trois corps « souffriraient ensemble », sous-entendant certainement que les commissaires ne souffrent pas assez.

Déçus par le parti pris étonnant de cet homme médiatique réputé proche des forces de l'ordre, et doutant par ailleurs de sa neutralité à la lecture de cette dérangeante prise de position, nous avons décidé de réagir.

[Le courrier](#) que nous lui adressons ce jour vous est transmis en pièce jointe afin que vous en preniez connaissance.

La mise en cause de notre corps d'appartenance ne doit en aucun cas devenir le leitmotiv fâcheux d'une critique sociologique simpliste et dilettante de l'institution, qui a pour conséquence de dresser injustement le portrait de policiers désunis, et d'une hiérarchie assimilée à une sorte de calamité porteuse du malaise policier.

Restez assurés de notre vigilance et notre volonté intacte de défendre le corps et au-delà, les intérêts de la police nationale.

Vous en souhaitant bonne réception,

Le secrétariat général du SCPN

## **"Les policiers connaissent trois crises à l'heure actuelle" (Alain Bauer devant les sénateurs)**

Par [Raphaël Marchal](#)

"Les policiers connaissent, à l'heure actuelle, trois crises qui remettent en question leur efficacité", estime Alain Bauer, professeur de criminologie appliquée au Cnam, mardi 13 février 2018. Il était auditionné par les sénateurs de la commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité intérieure. Selon lui, les policiers traversent une crise d'identité, une crise d'utilité et une crise d'efficacité. L'ancien président du collège du Cnaps estime également qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de "coproduction de sécurité" avec le secteur privé. "Il y a dialogue et une amélioration dans la régulation", dit Alain Bauer. Laurent-Franck Liénard, avocat spécialisé dans la défense des membres de forces de l'ordre, regrette pour sa part "l'absence totale de soutien des plus hautes autorités de l'État envers les policiers".

"Les policiers connaissent actuellement une crise d'identité. Ils pensaient être un élément constitutif de la création de l'État, respecté par nature, et que quand ils donnaient un ordre, il était mécaniquement naturel de leur répondre." C'est ce qu'estime Alain Bauer, professeur de criminologie appliquée au Conservatoire national des Arts et métiers, lors de son audition devant les sénateurs de la commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité intérieure, mardi 13 février 2018. "Ils considéraient à tort qu'il y avait un respect inné de la fonction."

"Ils sont moqués et humiliés"

"Ils vivent également une crise d'utilité, car s'ils se considèrent comme un outil de présence, de visibilité, de proximité, de maintien de l'ordre, d'intervention, ou de renseignement, il n'y a quasiment plus aucun de ces éléments où leurs capacités ne font pas l'objet d'une critique", ajoute-t-il. "Ils connaissent enfin une crise d'efficacité." Selon Alain Bauer, ce dernier élément relève "de la relation avec la partie pénale, judiciaire : les policiers passent leur temps à interpellier des gens qui sont libérés avant même qu'ils aient fini la procédure. Ils les retrouvent dans la rue et se sentent moqués et humiliés par une chaîne pénale dénuée de sens". "Les gendarmes sont moins concernés par ces différentes difficultés, mais la situation pourrait rapidement évoluer."

Alain Bauer revient également sur l'assassinat d'un couple de policiers à Magnanville (Yvelines) en juin 2016. Selon lui, cet événement est "un traumatisme", car "il fait passer les policiers d'intervenants éventuellement violentés à cibles directes dans un espace non professionnel". "L'idée qu'on puisse rentrer chez soi en civil, auprès de sa famille, et être assassiné crée un sentiment de risque permanent", analyse-t-il. "Cela a bouleversé la forme de revendication policière, la place des organisations syndicales, et vous-même avez reçu une organisation non syndicale représentative du mouvement de colère des policiers", ajoute-t-il.

"Il n'y a pas encore de coproduction de sécurité"

"Il n'y a pas encore de coproduction de sécurité avec le secteur privé", estime par ailleurs l'ancien président du collège du Cnaps . "Il y a un dialogue et une amélioration dans la régulation", précise-t-il. "Il faut rappeler que c'est le Cnaps qui a fixé la ligne rouge de la collaboration : pas de sécurité privée sur la voie publique, pas de transfert, de garde ou d'hospitalisations de détenus par des opérateurs privés", affirme-t-il.

"Paradoxalement, nous sommes plus d'accord sur cette ligne rouge avec les syndicats de police qu'avec la place Beauvau", note Alain Bauer, qui évoque "une poussée d'administration de l'État sur une forte sous-traitance privée".

"Absence totale de soutien" des policiers

Laurent-Franck Liénard, avocat spécialisé dans la défense des membres de forces de l'ordre , déplore pour sa part "l'absence totale de soutien des plus hautes autorités de l'État" envers les policiers. **"Le soutien hiérarchique n'existe pas"**, poursuit-il, regrettant "un système reposant sur des castes". **"Il y a les fusibles – les gardiens — et la caste des commissaires au-dessus"**. Et entre, les officiers sont pris entre le marteau et l'enclume, contraints." Afin de mettre fin à ce système, **l'avocat propose de créer une académie de police, au sein de laquelle "les six premiers mois de scolarité seraient communs"**. **"Gardiens de la paix, officiers et commissaires porteraient le même uniforme et souffriraient ensemble"**, ajoute-t-il.

"Lorsqu'il se passe un événement grave dans la gendarmerie, il y a un effet de corps", juge en revanche l'avocat, qui rappelle que "le lendemain de la mort de Rémi Fraisse à Sivens, par exemple, Denis Favier, le directeur général de la gendarmerie nationale, s'était présenté sur un plateau de télévision afin de venir au soutien de ses hommes" . "Ça ne s'est jamais vu pour le directeur général de la police nationale, qui pense d'abord à sa carrière, à sa politique, plutôt qu'à ses hommes", note-t-il. "Il faut contraindre la police à devenir une famille. **À l'heure actuelle, l'ENSP ne crée pas des chefs de famille, mais des chefs d'entreprise."**

"La politique du chiffre a dévasté la police"

"La politique du chiffre a dévasté la police", déclare en outre Laurent-Franck Liénard. "Il ne doit plus y avoir aucun chiffre dans les services de police. Arrêtons les statistiques pendant cinq ans", propose-t-il. "En procédant de cette manière, les policiers retrouveront peut-être leur motivation." Selon l'avocat, **"l'officier est désormais un bon comptable qui rapporte fidèlement les lignes de compte au commissaire pour montrer que les policiers ont bien fait leur travail"**. "Il n'est plus sur les terrains, n'encadre pas. Et plus la situation est difficile, plus on met des jeunes sur le terrain."

"Les policiers sont en perte de motivation", insiste Laurent-Franck Liénard. "Ils se rendent compte qu'en faisant leur travail, ils risquent de perdre la vie, de donner la mort ou de perdre leur boulot. Alors qu'en restant au commissariat, ils ne risquent pas leur vie et touchent leur traitement de la même manière", note-t-il. "C'est grave pour le citoyen." Selon l'avocat, ce sentiment "renvoie à l'impunité du délinquant" : "Aujourd'hui la réponse pénale est

totallement inadaptée, c'est devenu une farce. Il n'y a aucune sanction réelle et les policiers qui œuvrent pour amener les coupables devant la justice ont l'impression de travailler pour rien", déclare-t-il. "Or une peine doit être pénible et certaine. Il est nécessaire d'infliger quelque chose à quelqu'un qui commet une infraction pénale, et il faut l'infliger vite, et non pas deux, trois ou dix ans après les faits."